



RAPPORT DU MAIRE 2014

En vertu de l'article 955 du Code municipal, je vous fais le présent rapport sur la situation financière de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

Au début de la présente année, la situation était la suivante :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 137 464 \$ au 31 décembre 2013. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 1 213 300 \$.

2. PASSIF FINANCIER

Le passif, soit les emprunts temporaires, les créditeurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 82 593 \$ au 31 décembre 2013.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2013, un surplus accumulé de 117 425 \$, des réserves financières et fonds réservés de 11 616 \$, des montants à pourvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 1 162 100 \$.

4. RÉALISATION POUR L'ANNÉE 2014

Dans l'ensemble, pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires adoptées en début d'année ont été respectées. Au cours de la présente année, nous avons suivi le plan d'action concerté qui avait été élaboré à la suite de la journée de consultation publique. Le projet de parcours du littoral (*portant désormais le nom de Piste du Rorqual*) étant notre priorité, nous avons reçu une subvention de Développement Économique Canada au montant de 31 113 \$, un montant provenant de l'Entente de partenariat régional en tourisme de Charlevoix de 31 600 \$ et de fonds en provenance du CLD de la MRC de Charlevoix-Est pour un montant de 15 699 \$ afin de réaliser une étude d'avant-projet.

Nous avons obtenu 16 000 \$ dans le cadre du Programme régional et forestier. Ce montant nous a permis d'améliorer les sentiers déjà existants.

Nous avons inauguré l'Édifice Henri-Paul-Chamberland. En partenariat avec le Club de l'Âge d'or, nous avons également inauguré l'Espace citoyen et procéder à la première partie de pétanque, nous espérons que cet espace deviendra un lieu de rencontre pour tous.

Nous avons reçu une subvention dans le cadre du programme PARRM pour un montant de 15 000 \$. Cet argent devant nous servir à améliorer la rue Leclerc.

Dans le cadre du Projet Zirco, un panneau d'interprétation concernant La Batture-aux-Alouettes et l'embouchure du Saguenay a été inauguré en présence des membres du conseil et des gens de Nature Québec.

Nous sommes en étude d'ingénierie préliminaire pour la mise aux normes des eaux usées avec l'aide financière du Ministère des Affaires municipales dans le cadre de la taxe d'accises. Par ailleurs, nous commencerons également à faire des travaux à l'Édifice municipal Albert-Boulianne afin de le rendre conforme en matière énergétique.

Nous avons aussi réussi à sauver le bureau de poste de la municipalité, et ce, même si d'autres bureaux ailleurs ont été sacrifiés ou leurs heures de services considérablement réduits.

Nous avons maintenant une entente avec la Municipalité de Saint-Siméon pour l'analyse de l'eau potable ainsi que tous les travaux de branchements sur le réseau d'aqueducs.

Nous avons développé un dépliant touristique qui a été distribué à tous les commerçants de la municipalité. Nous avons également donné le mandat au CACI de mettre à jour notre site internet qui deviendra plus convivial et facile à consulter.

La municipalité fait partie maintenant de la MADA (*Municipalité Amies Des Aînés*). Nous espérons que plusieurs projets découleront de cette initiative.

5. ÉVALUATION

Un sommaire du rôle d'évaluation a été déposé le 31 août 2014 et notre valeur foncière est présentement de 22 179 100 \$.

6. RAPPORT FINANCIER

M. Benoît Côté, comptable agréé a effectué l'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2013 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative. À son avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine au 31 décembre 2013.

7. DÉNEIGEMENT

Nous sommes dans notre deuxième année d'entente avec *Les Entreprises de Déneigement G.D.* pour le déneigement de notre municipalité. Ce contrat a été accepté au montant total de 62 500 \$.

8. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Selon le règlement numéro 101-07 relatif à la rémunération des élus, la rémunération de base annuelle du maire est fixée à 3 165 \$ et celle de chaque conseiller à 1 055 \$. De plus, chaque élu aura droit à une

allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de sa rémunération. Celle-ci sera indexée à l'indice des prix à la consommation établie par Statistique Canada qui demeure inchangé depuis 2013.

9. ORIENTATIONS POUR 2015

Nous continuerons à travailler sur le plan d'action concerté et élaboré à partir de la journée de consultation publique.

a) Le développement touristique

- Le projet « *Piste du Rorqual* ».

b) Le développement économique

c) Hygiène du milieu

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, nous avons produit un *État de la situation et un plan d'action* pour l'ensemble de notre municipalité.

d) Salle Henri-Paul-Chamberland

Nous allons travailler en partenariat avec le Ministère de la Sécurité publique afin que la Salle Henri-Paul-Chamberland devienne un endroit où les concitoyens de la municipalité pourront se réunir en cas de problème majeur.

10. CONCLUSION

En terminant, je vous signale que nous prévoyons un rapport financier équilibré pour l'année.

Donald Kenny
Maire